

Blois, le 03 avril 2023

COMMISSION PERMANENTE DU 3 AVRIL 2023

Réunis ce lundi 3 avril en commission permanente, les élus du conseil départemental ont délibéré et attribué des subventions sur des sujets relatifs aux solidarités, à la santé, à l'environnement et l'aménagement du territoire, à l'éducation, à la sécurité, au tourisme ainsi qu'aux politiques culturelles et sportives.

SOLIDARITÉS

- Trois subventions, d'un montant total de 299 692,25 €, sont attribuées au titre du [Fonds Social Européen +](#),

- d'une part, 100 567,29 € pour 2022 et 101 624,96 € pour 2023 – soit un total de 202 192,25 € – à l'association [Bio Solidaire](#) pour le financement de son action « Accompagnement renforcé dans le cadre d'un parcours d'insertion en ateliers et chantiers d'insertion (ACI) » ;

- d'autre part, 97 500 € à l'association [Accueil, soutien et lutte contre les détresses \(ASLD\)](#) pour le financement de son action « Professionnaliser la construction d'un parcours individualisé d'insertion professionnelle afin de favoriser les sorties positives ».

Le conseil départemental est [organisme intermédiaire \(OI\)](#) pour la gestion de la programmation 2021-2027 du Fonds Social Européen + depuis septembre 2022. À ce titre, dans le cadre de sa politique en faveur de l'insertion professionnelle, il a lancé un appel à projets ouvert à l'ensemble des structures du département de Loir-et-Cher porteuses d'une activité « Ateliers Chantiers d'Insertion », publié et mis en ligne jusqu'au 31 janvier 2023.

- La somme de 1 780 000 € est attribuée – sous forme d'une avance remboursable – au Centre Hospitalier de Blois pour l'acquisition des locaux de l'ancienne résidence service pour seniors « L'amiral de Coligny » située 9 mail Pierre Charlot à Blois. Cette avance remboursable sera remboursée par l'établissement sur 20 ans, soit 89 000 € par an.

- Une subvention de 30 488 € est attribuée à l'association pour les personnes handicapées du Perche (APHP) [Le marché vert et solidaire](#), afin d'accueillir, former et embaucher, pour une durée limitée, des allocataires du revenu de solidarité active (RSA) dans le cadre d'un parcours d'insertion. Cette subvention est assortie d'un engagement à réaliser 4 équivalents temps plein (ETP) d'insertion par des allocataires du RSA.

- Deux subventions, d'un montant total de 110 000 €, sont accordées dans le cadre de l'accompagnement d'allocataires du Revenu de Solidarité Active (RSA) :

- 20 000 € au [centre communal d'action sociale \(CCAS\)](#) de Mer,

- 90 000 € au [centre communal d'action sociale \(CCAS\)](#) de Romorantin-Lanthenay.

- 5 000 € sont attribués à l'association [Manger Bio Centre-Val-de-Loire](#) pour la mise en place de la plateforme Manger Bio en Centre-Val de Loire, et permettre le lancement de l'organisation de l'activité d'approvisionnement de la restauration collective en produits biologiques locaux en région Centre-Val de Loire pour le département de Loir-et-Cher.

CONTACT PRESSE

Flavien Cuperlier – Attaché de presse

Conseil départemental de Loir-et-Cher

flavien.cuperlier@departement41.fr - 02 54 58 54 60

suivez-nous sur :
[departement41](#)



- 5 000 € sont attribués à l'association [Solidarité des producteurs agricoles et des filières alimentaires \(SOLAAL\) Centre-Val de Loire](#) pour la mise en place du réseau en Loir-et-Cher et vise à permettre l'organisation de l'activité. L'association a pour mission de faciliter et d'organiser les dons entre les acteurs agricoles et agroalimentaires au profit des associations d'aide alimentaire habilitées.

SANTÉ

Plan « Le 41 en bonne santé »

- 7 414 € sont attribués à un chirurgien-dentiste à Romorantin-Lanthenay et 7 848 € à un médecin généraliste à Cheverny dans le cadre de l'aide à la primo-installation
- 1 000 € sont attribués à une étudiante en 4ème année de masso-kinésithérapie, en stage au sein du cabinet libéral de kinésithérapie « Les 4 mains » à Blois au titre de l'allocation départementale.
- Une subvention, d'un montant total de 37 200 €, est attribuée à trois organismes logeurs pour répondre à la problématique du logement des futurs professionnels de santé en stage dans le département :
 - 3 440 € (pour 2023) et 5 160 € (pour 2024) à l'association [la MAJO \(maison d'accueil du jeune ouvrier\)](#) à Romorantin-Lanthenay ;
 - 7 600 € (pour 2023) et 11 400 € (pour 2024) à l'association [Habitat Jeunes Ô Cœur](#) de Vendôme ;
 - 3 840 € (pour 2023) et 5 760 € (pour 2024) à la [Résidence Barbara](#) exploitée par le centre intercommunal d'action sociale (CIAS) du Blaisois.

Chacune de ces structures réservera deux logements permettant de proposer des niveaux de loyer compris entre 100 € et 150 € au sein de leur résidence pour les étudiants médicaux et paramédicaux lorsque ces derniers réalisent un stage en Loir-et-Cher.

ENVIRONNEMENT ET AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

Deuxième partie du contrat du Cher canalisé et de ses affluents 2020-2025

La somme de 161 535 € (59 480 € en 2023, 45 145 € en 2024, 56 910 €) est attribuée pour l'exécution de la seconde partie du contrat (période 2023-2025) signé en 2020 avec le [syndicat Nouvel Espace du Cher \(NEC\)](#), l'[agence de l'eau Loire-Bretagne](#), le département d'Indre-et-Loire et la région Centre-val de Loire afin de préserver et améliorer la qualité des milieux aquatiques du Cher canalisé et de ses affluents.

Dotation mobilité alternative

- Trois subventions (d'un montant total de 351 027 €) sont attribuées
 - à la commune de Vineuil (163 750 €) pour la création d'une connexion cyclable entre la Loire à Vélo, Vineuil et Saint-Claude-de-Diray ;
 - à la commune de Selles-sur-Cher (137 277 €) pour une aire de covoiturage rue du Bourgeau (40 420 €) et pour l'aménagement d'une piste cyclable rue de Romorantin (96 857 €)
 - à la commune de Cheverny (50 000 €) pour l'aménagement Sud-Est du centre bourg, la création d'une voie verte et d'un espace de covoiturage.

CONTACT PRESSE

Flavien Cuperlier – Attaché de presse

Conseil départemental de Loir-et-Cher

flavien.cuperlier@departement41.fr - 02 54 58 54 60

suivez-nous sur :
departement41



Dotation de solidarité rurale (DSR) 2023

- **24 000 €** sont attribués à la commune de Saint-Loup pour l'effacement des réseaux et le busage d'écoulement des eaux pluviales rue des Terres Boulées ;
- **3 160 €** à la commune d'Angé pour l'acquisition et la pose de deux défibrillateurs.

ÉDUCATION

Parrainage du Sous-Marin Nucléaire Lanceur d'Engins « Le Terrible »

Une subvention de **8 000 €** est attribuée aux deux collèges investis dans le programme afin de contribuer aux frais de déplacement des classes qui visiteront, en 2023, la base opérationnelle de l'île longue :

- **4000 €** au collège *Louis-Pergaud* de Neung-sur-Beuvron ;
- **4000 €** au collège *Sainte-Marie* de Blois.

SECURITÉ

Développement du volontariat des Sapeurs-Pompiers employés communaux ou intercommunaux

Une subvention d'un montant total de **142 500 €** est attribuée aux **67 communes et établissements publics de coopération intercommunale (EPCI)** employant sur l'ensemble du territoire près **108 sapeurs-pompiers volontaires en équivalent temps plein**.

POLITIQUE CULTURELLE

- **Deux subventions, d'un montant total de 5 500 €, sont attribuées**
 - à la commune de Blois (5 000 €), pour la célébration des 25 ans de la Maison de la magie Robert-Houdin du 8 avril au 31 décembre 2023 à Blois ;
 - aux [Amis de Nicolas](#), de Controis-en-Sologne (500 €) pour l'organisation d'un stage international de trompes de chasse du 28 au 31 juillet 2023.

Patrimoine architectural, mobilier et mémoriel

Trois subventions, d'un montant total de **37 233 €**, sont attribuées

- à la commune de Saint-Jean-Froidmentel (**8 506 €**) pour les travaux de restauration de l'église Saint-Jean-Baptiste (XVI^{ème} siècle) ;
- à la commune du Plessis-Dorin (**26 607 €**) pour les travaux de restauration de l'église communale ;
- à la commune de Couëtron-au-Perche (**2 120 €**) pour la restauration d'éléments de mobiliers protégés.

Schéma départemental des enseignements artistiques

Une subvention de **1 175 €** est attribuée au centre culturel du Blésois-Halle aux Grains pour l'organisation d'un cycle de 3 ateliers de danse contemporaine encadrés par un artiste associé de la scène nationale qui se dérouleront durant la saison 2022-2023.

CONTACT PRESSE

Flavien Cuperlier – Attaché de presse

Conseil départemental de Loir-et-Cher

flavien.cuperlier@departement41.fr - 02 54 58 54 60

suivez-nous sur :
departement41



Développement du réseau de lecture publique

Trois subventions, d'un montant total de 1 866 €, sont attribuées pour des animations en faveur de la lecture, de l'audiovisuel ou du numérique et pour la promotion du livre, de la lecture et des auteurs en bibliothèque

- à la commune de Saint-Laurent-Nouan (376 €) pour, dans la continuité d'une conférence Micro-Folie autour des arts de l'orient, l'organisation par la médiathèque *Philippe-Barbeau* d'un spectacle de conte « Les mille en une nuit » par la [compagnie Jean et Faustin](#) ;
- à la commune de La Chapelle-Vendômoise (600 €) pour l'organisation, par la bibliothèque, d'un atelier d'écriture chanson suivi d'un concert par [Pierre-Paul Danzin](#), auteur, compositeur, interprète ;
- à la commune de Chailles (890 €) pour l'organisation par la bibliothèque d'un spectacle « Qu'est-ce qui se passe cet hiver ».

Festillésime 41

Une subvention d'un montant de 600 € est attribuée à l'association [Les Amis de Laborde Saint-Martin](#) à Candé-sur-Beuvron pour la manifestation de théâtre musical « Lalilo ».

Trois subventions, d'un montant total de 7 800 €, sont attribuées au titre de l'aide aux festivals :

- à la commune de Salbris (2 000 €) pour la 1^{ère} édition du festival « Salera, la Sologne antique », festival historique sur le thème de l'antiquité, les 22 et 23 juillet 2023 à Salbris ;
- à la commune de Valencisse (4 800 €) pour la 18^e édition du festival *promenade artistique* de Molineuf-Valencisse les 9, 10, 16 et 17 septembre 2023 ;
- à *Kaleid off coop*, de Landes-le-Gaulois, (1 000 €) pour la 2^e édition du festival musical et d'arts dans la rue en milieu rural « S'élancé » les 19 et 20 août 2023.

POLITIQUE SPORTIVE

Subventions aux associations

- 1 600 € sont attribués à Millan'Cyclisme pour l'organisation de la 4^{ème} édition du Grand Prix de la Sologne des étangs le 1^{er} juillet 2023 au départ de Vernou-en-Sologne et une arrivée à Neung-sur-Beuvron ;
- 700 € sont attribués à Sologne Olympique Romorantin pour l'organisation de la 9^{ème} édition de l'action Handicap'foot le 13 avril 2023 à Romorantin-Lanthenay en partenariat avec la Berrichonne (club de football de Châteauroux qui est à l'initiative de cette action) ;
- 1 000 € sont attribués à la Société mixte de tir de Vendôme pour récompenser les excellents résultats sportifs de Thomas Debenne, licencié de la société mixte de tir de Vendôme : il a notamment obtenu deux médailles d'or à l'open de tir à l'arbalète à 10 mètres en Autriche, par équipe et par équipe mixte, une médaille d'argent à la coupe du monde à l'arbalète en Autriche et est champion de France à l'arbalète à 10 mètres et triple champion de France à l'arbalète à 30 mètres (position genoux, debout et combiné).
- 2 020 € sont attribués à l'Association sportive Rilly-sur-Loire (sport adapté) pour la participation de trois athlètes à des championnats de France para-athlétisme ainsi que pour le titre de champion de France ;
- 1 000 € sont attribués à l'Association Écurie Naveil équitation pour le titre de championne de France para-dressage en 2022.

CONTACT PRESSE

Flavien Cuperlier – Attaché de presse

Conseil départemental de Loir-et-Cher

flavien.cuperlier@departement41.fr - 02 54 58 54 60

suivez-nous sur :
departement41



Aide à l'acquisition de matériel sportif

- **10 000 €** sont attribués à l'association gymnastique de Suèvres pour l'acquisition d'un nouveau praticable à ressorts. Cet agrès est utilisé à 100 % par les athlètes du club ;
- **39 122 €** sont attribués à la commune de Pontlevoy correspondant à 35 % d'une dépense de 111 776 € hors taxes (HT) pour la réalisation d'un terrain de rugby en face de l'abbaye de Pontlevoy pour l'organisation du 2 au 7 septembre 2023, du premier tournoi mondial de rugby scolaire : la Rugby Heritage Cup.

POLITIQUE TOURISTIQUE

Partenariats touristiques

- Partenariat 2023-2025 avec le domaine régional de Chaumont-sur-Loire

Une subvention globale de **180 000 €** est attribuée à l'établissement public de coopération culturelle (EPCC) du domaine de Chaumont-sur-Loire au titre du partenariat passé pour la période 2023-2025.

- Association *Vacances Vertes en Loir-et-Cher*

Une subvention de **15 000 €** est attribuée à l'association [Vacances Vertes en Loir-et-Cher](#) au titre de son intégration au sein du Groupement d'Intérêt Économique *Loc & Co conseil*. Ce rapprochement permettra aux adhérents de Loir-et-Cher de bénéficier d'une offre de services plus importante, tout en générant des économies d'échelle.

Marque Sologne : plan de communication 2023

Une subvention de **25 000 €** est attribuée à l'[agence de développement touristique Val de Loire-Loir-et-Cher](#) pour la mise en œuvre du plan de communication relatif à la marque Sologne.

Créée en 2015 avec la volonté de fédérer et animer le réseau des prestataires, la marque Sologne a pour objectif de valoriser cette destination et d'exploiter son potentiel touristique.

Le plan de communication pour 2023 acté par le comité de marque prévoit différentes actions dont le coût de mise en œuvre est estimé à 75 000 € TTC.

CONTACT PRESSE

Flavien Cuperlier – Attaché de presse
Conseil départemental de Loir-et-Cher

flavien.cuperlier@departement41.fr - 02 54 58 54 60

suivez-nous sur :
departement41



Mémoire : les départements du Cher et de Loir-et-Cher s'associent pour accueillir un auteur en résidence d'écriture aux archives départementales

De septembre à décembre 2023, les [archives départementales de Loir-et-Cher](#) présenteront au public, sur le site de Vineuil, une exposition récemment réalisée par l' [Office national des combattants et victimes de guerre](#) sur l'histoire et les mémoires de la guerre d'Algérie.

Dans le cadre des actions de communication et de valorisation autour de cette exposition, les archives départementales de Loir-et-Cher s'associeront avec les [archives départementales du Cher](#) pour accueillir un auteur en résidence d'écriture, suivant le dispositif régional « Auteurs associés » de l'[agence Ciclic Centre-Val de Loire](#).

Un projet artistique et culturel a été construit dans cette perspective avec [Clara Breteau](#), maîtresse de conférences en arts, écologie et esthétique environnementale à l'Université Paris VIII, qui porte un projet de roman autofictionnel sur le trauma colonial.

Le calendrier, tel que déposé auprès de l'agence Ciclic Centre-Val de Loire pour la commission d'attribution des subventions prévue les 6 et 7 avril 2023, prévoit un démarrage de la résidence d'écriture de mai à juillet dans le Cher, avec une collecte de témoignages oraux auprès de familles de harkis, puis une poursuite d'août à octobre en Loir-et-Cher avec des actions culturelles à destination de publics variés : ateliers d'écriture adultes et scolaires, visite commentée de l'exposition, conférence, table-ronde pour les Rendez-vous de l'histoire, ainsi qu'une séance de clôture en décembre afin de suivre le calendrier des différentes dates officielles de commémorations.

« Le regard d'un auteur dans son activité de création apporte un éclairage distinct de la médiation historique portée par les archives départementales, interrogeant de façon originale la distance entre la trace écrite et le vivant. » déclare Tania André, vice-présidente du conseil départemental chargée de la vie associative, de la culture et des sports.

CONTACT PRESSE

Flavien Cuperlier – Attaché de presse

Conseil départemental de Loir-et-Cher

flavien.cuperlier@departement41.fr - 02 54 58 54 60

suivez-nous sur :
departement41

